



DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC vous est par le présent donné, que lors de l'assemblée du conseil municipal prévue pour le mardi 10 juin 2025 à 19 heures, dans la salle Desjardins du Centre au 20, rue Humphrey à Témiscaming, le conseil municipal rendra une décision sur la demande de dérogation mineure #25-01.

La demande est présentée par Kati Belliard et concerne la propriété située au 67 Outlook.

La nature et les effets de la dérogation mineure demandée sont les suivants:

- Permettre la reconstruction d'une galerie couverte 8x10 à une distance de 0.3 mètre de la ligne de lot avant, plutôt qu'à un minimum de 3 mètres tel que prescrit pour la zone RA-6 au Tableau 5 et à l'article 6.1.3 du Règlement de zonage #427.

Toute personne intéressée pourra alors se faire entendre par le conseil municipal lors de la discussion de cette demande de dérogation mineure.

CERTIFICAT

Je, soussigné, Patrick Tanguay Dumas, greffier, certifie que j'ai publié le présent avis (dérogation mineure #25-01) le 26 mai 2025 sur le site web de la Ville.

De plus, je certifie que j'ai affiché cet avis public à l'hôtel de ville au 20, rue Humphrey à Témiscaming, le 26 mai 2025.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 26 mai 2025.



Patrick Tanguay Dumas
Greffier